

20

Communication autour du Projet du Crématorium

Crématorium, salle de concert : horizon 2027-2028

Une délégation de service public et une construction pour l'un, une rénovation-extension pour l'autre. Le conseil municipal a validé deux importants projets mardi 16 septembre.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi un crématorium à Saint-Lô ?

Le Nord Cotentin a son crématorium à Brix, Villedieu-les-Poêles a le sien depuis 2014 et Bayeux depuis quelques mois. La Ville de Saint-Lô considère qu'il y a des besoins importants dans le Centre Manche avec, parfois, des délais d'attente considérables. C'est pourquoi le conseil municipal étudie depuis un moment l'installation d'un nouveau site. « Ainsi, toutes les familles de la Manche seront à moins d'une heure d'un crématorium », rappelait la maire Emmanuel Lejeune, lorsque le dossier a été lancé fin 2023. Deux ans plus tard, le projet a bien avancé. Situé rue Paul-Lecacheux, entre le cimetière et le haras, le crématorium de Saint-Lô devrait ouvrir en juin 2028.

Qui va construire et gérer le crématorium ?

Alors que l'opposition de gauche suggérait une gestion directe du futur équipement en régie municipale, c'est la délégation de service public qui a été retenue. Sur quatre sociétés qui avaient manifesté un intérêt pour le projet, seule la Société nouvelle de crémation-Maison Guérin a fait une offre. Déjà en charge du site de Villedieu et bientôt celui de Flers, cette entreprise locale a donc remporté le marché. Au nom de l'opposition de gauche, Jacky Rihouey s'étonne qu'un nouvel appel d'offres n'ait pas été lancé pour faire marcher la concurrence. « C'est vrai, on aurait pu, reconnaît le maire adjoint Jean-Yves Letessier. Mais avec tous les délais que ça impose, on prenait le risque de voir un projet partir ailleurs. »



La salle de cérémonie du futur crématorium de Saint-Lô.

PHOTO : SNC GUÉRIN

Financièrement, comment ça se passe ?

Dans un premier temps, la Ville met à disposition un terrain d'environ 5 500 m², là où se situe actuellement l'ancienne salle Marcel-Cerdan. « La société délégataire va nous verser dans un premier temps 384 000 € pour que nous fassions les travaux de viabilisation et d'accès ainsi que 80 000 € de frais de dossier, énumère Jean-Yves Letessier. Ensuite, elle nous versera annuellement 15 000 € pour que nous contrôlions ses installations. »

De son côté, la Société nouvelle de crémation-Maison Guérin construira le crématorium et aménagera ses abords. Un investissement de près

de 4,5 millions d'euros. Elle l'exploitera ensuite pendant trente ans, « sans être prioritaire sur les autres entreprises de pompes funèbres ». La Ville touchera-t-elle quelque chose sur cette activité ? « Oui, assure l' élu. Il s'agit d'une redevance de 2 % du chiffre d'affaires. Et si ce dernier dépasse les prévisions, nous percevons 7 % sur le surplus. » À l'expiration du contrat, la Ville récupérera la propriété du bâtiment. Elle pourra alors relancer une délégation ou bien choisir un autre mode de gestion.

Quelle est l'activité prévue ?

Dans un département de la Manche où la crémation représente plus de

40 % des décès, la société délégataire a estimé le nombre de crémations réalisées à Saint-Lô à 791 en début de contrat et à près de 1 200 en fin de contrat. Soit une moyenne de 1 017 cérémonies annuelles. Le site emploiera l'équivalent de 2,2 personnes à temps plein. Pour accueillir les familles et les proches, 45 places de stationnement seront disponibles. Au nom de la minorité, aux affaires de 2014 à 2020, Laurent Enguehard imagine « que les travaux nécessaires seront faits pour calibrer la rue au flux de véhicules s'il y a trois ou quatre cérémonies par jour ».

Sébastien BRÊTEAU.

Normandy : un chantier subventionné à 80 %



La salle Le Normandy va être transformée avec notamment l'apparition de balcons et une mise en valeur de la charpente, aujourd'hui camouflée dans les combles du bâtiment.

PHOTO : CABINET ENCORE HEUREUX

Le projet

Avec sa grande salle de 750 places debout et 150 places assises et son club de 250 places debout, entre autres nouveautés, la rénovation-extension de la salle de concert du Normandy est plus qu'un projet à Saint-Lô. Ce sera bientôt une réalité, une fois évaporées les dernières notes du festival des Rendez-vous soniques à la mi-novembre. Dévoilé il y a dix mois par le cabinet Encore heureux Architectes, le Normandy de demain devrait être livré aux musiciens, au public et à l'association Écran sonique fin 2027. D'ici là, plus de 18 mois de travaux... Y compris une végétalisation des abords de la salle « qui donnera un nouveau cachet à cette partie du Champ-de-Mars », assure Arnaud Genest, maire adjoint en charge des travaux.

« On ne paie que la maîtrise d'œuvre »

Voilà plus de trente ans que l'ancien manège du haras accueille des concerts. Le budget définitif de cette transformation a été validé, mardi

surcoûts liés au choix des matériaux, des travaux de plomberie et d'éclairage. L'aménagement des abords et du parvis du Normandy alourdit la note de 393 000 €.

Un tel investissement peut surprendre. Le montant des dépenses supplémentaires aussi, comme n'a pas manqué de le faire remarquer l'opposant Jacky Rihouey, très en verve ce mardi. Selon Arnaud Genest, « ce projet bénéficie d'aides d'un niveau exceptionnel, à savoir 79 % de financements extérieurs, notamment de la Région et de l'Europe. Le reste à charge de la Ville correspond aux frais d'études et de maîtrise d'œuvre, à savoir les préparatifs et le pilotage du chantier. Les travaux en eux-mêmes sont entièrement couverts par les subventions ».

Le maire adjoint estime que, « si on avait décalé certains travaux, notamment les extérieurs, ils n'auraient pas été subventionnés dans trois, quatre ou cinq ans ».

Pour mettre en parallèle le chantier et la musique, disons que les répétitions et les balances sont faites, la billetterie est assurée. Le concert va

175 727

C'est, en euros, la somme perçue en 2025 par la commune au titre des amendes. Intégré au budget, ce chiffre

Rentrée

Les derniers chiffres de la rentrée scolaire dans le premier degré (maternelle et élémentaire) ont été donnés, lundi soir au conseil municipal. Dans l'enseignement public, les effectifs

Actu > Normandie > Manche > [Saint-Lô](#)

Une nouvelle étape vers la construction du crématorium à Saint-Lô

À la majorité, le conseil municipal de Saint-Lô a, le mardi 16 septembre 2025, validé le choix du concessionnaire auquel confier la construction et la gestion du crématorium.

[Cotentin](#)

[Travaux](#)

a Article réservé aux abonnés

[S'abonner](#)



Pour la construction du crématorium de Saint-Lô (Manche), le terrain est déjà identifié, qui se situe rue Paul-Lecacheux, derrière le cimetière. ©Géraldine LEBOURGEOIS

Par [Géraldine Lebourgeois](#)

Publié le 24 sept. 2025 à 10h44

Lors du conseil municipal du 16 septembre 2025, les élus de [Saint-Lô](#) (Manche) ont confirmé l'entreprise à laquelle confier le **projet de crématorium**. Ils ont validé à la majorité (28 voix pour, 2 abstentions) le dernier dossier présenté par le groupement composé par la Société nouvelle de crémation (qui gère des crématoriums à l'échelle nationale) et la Maison Guérin, fondée il y a un siècle à [Donville-les-Bains](#).

ÉTAT CIVIL

Cherbourg-en-Cotentin

NAISSANCES

Iris COLLIN
Ethan GAUDIN
Alba ROBERT
Mattéo VIMARE
Victoire BARBÉ
Lucien LAISNEY
Mihlane SIMON
Elyo LANGLOIS
Paul ROUXEL

MARIAGE

Christophe JEAN
et Nathalie CASTEL

PUBLICATION
DE MARIAGE

Claudien GROULD, technicien
d'intervention spécialisé
et Lisa LORDAMBE, fleuriste
domiciliés à Querqueville,
commune déléguée de
Cherbourg-en-Cotentin, 15, rue
Pierre-Guérault

DÉCÈS

Ghislaine ADAM, 66 ans
Marc LEMOINE, 68 ans

Saint-Lô

NAISSANCES

Noam LEGRAND
Eliott BOUILLON
Mathis DESREZ

DÉCÈS

Gérard MONTAGNE, 85 ans
Rolland DOMINGE, 77 ans
Jean-Claude PINOT, 84 ans

AUDERVILLE

Marie-France Picard née Bedel,
son épouse,
Jean-Baptiste,
Jérôme et Coralie,
ses fils et sa belle-fille ;
Maxence et Clarisse,
ses petits-enfants adorés ;
Ses frères et sœurs ;
Ses neveux et nièces ;
Tous les membres
de la famille ;
Ses amis ;
Ont la douleur de vous faire
part du décès de

Monsieur François PICARD

Survenu le 22 septembre 2025,
à l'âge de 77 ans.
La cérémonie religieuse
sera célébrée le **vendredi
26 septembre à 16 h 30** en
l'église d'Auderville.
Condoléances sur registre.
François repose à la chambre
funéraire de Beaumont-Hague.
Un merci particulier à
l'ensemble du personnel de
l'Ehpad de Beaumont-Hague
ainsi qu'au Dr Compagnon
François pour leur gentillesse
et leur dévouement.
La famille remercie par avance
toutes les personnes qui
s'associeront à sa peine.
Cet avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

*Pompes funèbres Lepresle
La Hague, Montebourg
Les Pieux, Beaumont-Hague
Picauville, Barneville et Valognes*

OBSÈQUES

COSQUEVILLE (VICQ-SUR-MER)

Florence Guenot née Gautier, son épouse ;
Kevin et Claire, son fils et sa belle-fille ;
Yoann, Cédric, Estelle et Jean-Marie, ses beaux-fils et belle-fille ;
Ses petits-enfants ;
Sa belle-mère ;
Marie-Claire, Serge, Michel, Martine, Dominique, Patrick,
ses frères et sœurs ;
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et leurs conjoints ;
Toute la famille ;
Ses amis et l'ensemble de la société
de chasse « La Montfarvillaise » ;
Ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Philippe GUENOT

Survenu le 21 septembre 2025, à l'âge de 60 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le **jeudi 25 septembre
2025 à 14 h 30** en l'église de Cosqueville.
Condoléances sur registre.
Philippe repose à la chambre funéraire de Saint-Pierre-Eglise
située au 12, zone du Ronceret.
Vous pouvez laisser vos condoléances sur <https://www.pfdorey-lemeur.fr>
La famille remercie par avance toutes les personnes qui
partageront sa peine.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Dorey-Le Meur Valognes - Quettehou - Saint-Pierre-Eglise

BRIX

Raymond (†) Mauger, son époux ;
Patrick Mauger, son fils ;
Odette et Jean Langlois ;
Françoise (†) et Wilfried (†) Pahies,
Michel (†) et Jacqueline (†) Leconte,
Henri (†) et Léone (†) Leconte,
Ghislaine et Georges Bonnissent,
Simone et Pierre (†) Goupillot,
Madeleine et Guy (†) Ravaux,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ;
Ses neveux et nièces ;
Ses cousins et cousines ;
Ses voisins et ses amis ;
Ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Raymonde MAUGER
née LECONTE

Survenu le 20 septembre 2025, dans sa 92^e année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le **jeudi 25 septembre à
14 h 30** en l'église de Brix.
Raymonde repose au salon funéraire de Bricquebec, route de
Portbail, ZA du Long-Bosc.
Des dons pour Cœur et Cancer ou la recherche sur Alzheimer
seront préférés aux fleurs.
La famille tient à remercier le Dr Lagon, son médecin, ses
infirmières à domicile ainsi que le personnel de l'Ehpad du Pays
Valognais pour leur bienveillance.
La famille remercie également toutes les personnes qui
s'associeront à sa peine.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
1, route des Tuileaux, 50700 Brix.

PFP Launey, 50700 Brix

SOTTEVAST

Serge et Marguerite-Marie Onfroy,
Isabelle et Jean-Louis Pontis,
Jean-Denis Onfroy,
Véronique et Philippe Couppey,
ses enfants ;
Emmanuelle et Olivier, Dominique et Vanessa,
Paul et Oana, Adeline et Gaël, Alexis et Marie,
ses petits-enfants ;
Tom, Alice, Robin, Anna, Louise, Hortense, Jean,
ses arrière-petits-enfants ;
Les familles Lelong, Sitolle, Onfroy, Gillette, Poisson,
ses beaux-frères, belles-sœurs,
neveux, nièces, cousins et cousines ;
Ses voisins et amis ;
Ont la tristesse de vous annoncer le décès de

Madame Denise ONFROY
née LELONG

Survenu à son domicile le dimanche 21 septembre 2025, dans
sa 94^e année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le **lundi 29 septembre
2025 à 14 h 30** en l'église de Sottevast.
Pas de plaques.
Denise repose à son domicile où les visites seront possibles de
14 h 30 à 18 h.
La famille remercie le personnel de l'ADMR de Bricquebec et
M^{me} le Dr Simon pour leur dévouement.
Les condoléances seront reçues sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part.

PFP Launey, 50700 Brix

QUETTEHOU

Jules Legendre, son époux ;
Christine et Jean-Marie Bonnant,
Christiane et Dominique Lepelletier,
Marie-Rose et Patrice Bonnant,
Jocelyne et Pierre Lenormand,
Noël et Géraldine Legendre,
Maurice Legendre et Sophie Joliveau,
Gilbert et Béatrice Legendre,
ses enfants et leurs conjoints ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Louis et Marguerite Goubert, Denise Goubert, Daniel Goubert,
ses frères, sœur et belle-sœur ;
Ses neveux, nièces, cousins et cousines ;
Toute la famille et ses amis ;
Ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marie LEGENDRE
née GOUBERT

Survenu le 22 septembre 2025, à l'âge de 94 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le **vendredi 26 septembre
2025 à 10 h 30** en l'église de Quettehou.
Condoléances sur registre.
Vous pouvez laisser vos condoléances sur <https://www.pfdorey-lemeur.fr>
M^{me} Legendre repose à la chambre funéraire de Quettehou située
au 3, route du Vast où la famille sera présente de 14 h à 19 h.
Un merci particulier à son docteur Dr Dominique Drouard, au
service Médecine 3 de l'hôpital Simone-Veil de Valognes, aux
personnes du foyer Delange-Lemerre ainsi qu'à toutes les
personnes qui partageront leur peine.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Dorey-Le Meur Valognes - Quettehou - Saint-Pierre-Eglise



Pompes Funèbres ANGER
02 33 20 03 50
Cherbourg en Cotentin
24h/7j - www.pompesfunebresanger.com
Entreprise Familiale depuis 3 générations
Marbrerie - Tous services funéraires - Prévoyance Obsèques

SOCIÉTÉ. L'ouverture est prévue en 2028

Le projet de crématorium à Saint-Lô avance

LORS DU conseil municipal
du 16 septembre, les élus de
Saint-Lô ont confirmé l'entre-
prise à laquelle confier le projet
de crématorium. Ils ont validé à
la majorité (28 voix pour, 2 abs-
tentions) le dernier dossier pré-
senté par le groupement com-
posé par la Société nouvelle de
crémation (qui gère des créma-
toriums à l'échelle nationale) et
la Maison Guérin, fondée il y a
un siècle à Donville-les-Bains.

3
crématoriums

Avec celui de Saint-Lô, il y
aura trois crématoriums
dans la Manche, avec ceux
de Brix et de Villedieu-les-
Poêles.

Ce groupement, qui a égale-
ment un projet en cours à Flers
(Orne), se voit ainsi chargé de la
construction, du financement et
de la gestion du crématorium
de Saint-Lô.

Un projet « conforme
aux attentes »

Après avis du Comité tech-
nique puis de la Commission
consultative des services
publics locaux et avec l'appui
de cabinets de conseil en
gestion des services publics, le



**Pour la construction du crématorium de Saint-Lô, le terrain est
déjà identifié. Il se situe rue Paul-Lecacheux, derrière le cime-
tière.** Géraldine LEBOURGEOIS

conseil municipal avait décidé,
le 19 décembre 2023, de la
création d'un crématorium
communal mis en délégation de
service public. Une seule entre-
prise était finalement candidate.

Après quelques mois de né-
gociation au premier semestre
2025, notamment pour « une
meilleure intégration du site
dans son environnement », ou
encore pour « renforcer la fonc-
tionnalité des ouvrages et gar-
antir le respect des obligations
liées au classement du mur de
clôture à l'inventaire supplé-
mentaire des monuments histo-
riques » (le site visé se trouve
entre le cimetière de Saint-Lô et
le haras national, là où se trouve
l'ancien gymnase Marcel-Cer-
dan, rue Paul-Lecacheux, et un
bâtiment abritant des archives
des musées de Saint-Lô), les
élus saint-lois estiment la pro-
position « conforme aux at-

MARTINVAST
DUNKERQUE

Nous avons la tristesse de vous
faire part du décès de

**Madame
Marie-Françoise DHAINAUT
née DUVERNOIS
veuve du lieutenant colonel
Jacques DHAINAUT**

Survenu à Martinvast, le
dimanche 21 septembre 2025,
à l'âge de 87 ans.
Ses funérailles seront célébrées
le **vendredi 26 septembre
2025 à 11 h** en l'église Notre-
Dame-du-Sacré-Cœur de
Malo-les-Bains, place Turenne,
suivies de l'inhumation au
cimetière de Dunkerque, route
de Steendam, dans le caveau
de famille.
Réunion à l'église à **10 h 50**.
L'offrande, en fin de cérémonie,
tiendra lieu de condoléances.
De la part de
Frédéric Dhainaut, son fils ;
Jean-Claude Duvernois,
son frère ;
Toute la famille.
Vous pouvez laisser vos
condoléances sur [www.
pompes-funebres-noel.fr](http://www.pompes-funebres-noel.fr)
Cet avis tient lie de faire-part.

*PF et marbrerie Noël
11, Grand-Place
59470 Wormhout*



SOCIÉTÉ. L'ouverture du troisième crématorium de la Manche, à Saint-Lô, est prévue en 2028

« Un crématorium doit s'adapter à l'évolution des mœurs »

INTERVIEW

Olivier Guérin

Président
de la Maison Guérin

PRÉSIDENT DE la Maison Guérin, entreprise de services funéraires depuis 1922, et directeur général du crématorium des Estuaires, à Villedieu-les-Poêles, Olivier Guérin a accepté de nous présenter plus en détail le projet de crématorium à Saint-Lô. En groupement avec la Société nouvelle de crémation (SNC), son entreprise se voit confier la délégation de service public.

Est-ce pour ce projet que vous vous êtes associés à la SNC ?

Nous avons un précédent dossier sur Flers, pour lequel nous avons constitué l'équipe. Au-delà, nous partageons les mêmes valeurs, entreprises familiales au service de l'accompagnement des familles endeuillées. On met tout en œuvre pour répondre à leurs multiples besoins. Aujourd'hui, on doit s'adapter à l'évolution des mœurs. Les familles ne sont plus organisées de manière régionale, mais nationale voire internationale avec des besoins tout autres, et une autre approche des funérailles. Et peut-être est-on à un tournant avec ces cérémonies au crémato-

rium, plus en adéquation avec les demandes des nouvelles générations.

Pourquoi ce projet à Saint-Lô vous intéresse-t-il ?

Il y a un réel besoin dans la Manche, qui est aussi notre berceau familial. On est attaché au développement de ce territoire et à y apporter autant que possible notre expérience. Saint-Lô, c'est aux portes de chez nous, donc on regarde bien évidemment ce qui se passe sur le secteur mais au-delà aussi. Ce projet a lieu d'être parce qu'il y a des familles qui attendent à cause de délais qui s'allongent et des transports difficiles à cause de ces délais.

« Chaque cérémonie sera personnalisée.

La Ville a confirmé le choix de votre projet. Quelle est la prochaine étape ?

C'est une étude administrative avoisinant les douze mois. Avec en particulier un dossier concernant l'environnement autour du crématorium et les enjeux écologiques, une demande à déposer à la Dreal, avant la demande de permis de construire, une enquête publique, une commission de pré-validation pour déposer le



Les entreprises retenues pour construire et gérer le futur crématorium de Saint-Lô vont y investir près de 4 millions d'euros. SNC - Maison Guérin

dossier en préfecture... À l'issue, il faudra la signature du préfet pour pouvoir commencer les travaux. En fonction du calage technique, de la déconstruction de l'existant sur le site, de la disponibilité des entreprises, l'ouverture devrait se faire globalement courant 2028. Avant ce n'est pas envisageable. Un crématorium se construit aujourd'hui en sept à douze mois.

Quels points vont particuliè-

rement être pris en compte ?

Le crématorium sera derrière le cimetière, où il y aura une déconstruction à faire et un espace à réaménager. C'est un investissement avoisinant les 4 millions d'euros pour une exploitation sur une durée de 30 ans. Il n'y aura pas de contraintes de visibilité, ni de nuisance sonore et visuelle. Un grand espace de parking, d'une cinquantaine de places, sera dédié au crématorium. Une grande salle de cérémonie, jusqu'à 110 places

assises, ouvrira sur un large hall et permettra d'accueillir jusqu'à 180 personnes.

Chaque cérémonie sera personnalisée selon les attentes de la famille, qui pourra venir avec ses photos, vidéos, choix de musique et éventuellement faire participer un musicien. On mettra à disposition les équipements nécessaires pour brancher les instruments. En fonction de créneaux horaires fixés, on laissera le temps nécessaire pour ce dernier au-revoir et pour

que l'hommage se déroule selon les choix de la famille. Un bâtiment annexe pourra servir de salle de convivialité, aménagé d'un office pour lequel les prestataires éventuels, choisis par la famille, pourront venir. On apporte un service de proximité qui n'existait pas jusqu'alors dans les 20 à 30 kilomètres autour de Saint-Lô.

• **Propos recueillis par**
Géraldine LEBOURGEOIS



Le crématorium pourra accueillir jusqu'à 180 personnes, dont 110 en places assises. SNC - Maison Guérin



Une salle de convivialité permettra aux familles de prolonger l'hommage sur place. SNC - Maison Guérin

ÉCONOMIE. Salon « Objectif artisan », aujourd'hui à Coutances

Un rendez-vous pour les futurs artisans

« **CRÉER** ou reprendre une entreprise dans l'Artisanat, c'est mettre en œuvre son savoir-faire, sa passion et son ambition pour réussir. Encore faut-il être bien accompagné ! » C'est ce que propose la Chambre de métiers et de l'artisanat de Normandie (CMA), en particulier à travers son prochain salon Objectif artisan, qui a lieu ce jeudi 9 octobre à Coutances, mais aussi Caen, Alençon, Evreux et Rouen.

De 9 heures à 18 heures, à Coutances, la CMA réunira 50

experts « pour conseiller gratuitement les porteurs de projets », toute personne qui envisage de devenir entrepreneur artisan. « Rendez-vous individuels, ateliers thématiques, échanges concrets : toutes les clés pour transformer une idée en succès. Ce salon a pour ambition de faciliter la création d'entreprise auprès du plus grand nombre, mais aussi de permettre la transmission de nos entreprises locales maintenant une économie territoriale porteuse d'emploi

et d'attractivité », explique la Chambre de métiers.

Et de préciser : « Le salon met en lumière l'importance de l'innovation, du développement durable et de la formation dans la préparation de l'avenir. Plus qu'une journée d'information, Objectif Artisan est une véritable plateforme d'échanges, contribuant à valoriser les savoir-faire locaux et à consolider l'artisanat comme secteur d'avenir, créateur d'emplois et moteur de croissance pour la Normandie. »

Ford

Nouveau Explorer

À partir de **159€/mois⁽¹⁾**

LLD 36 mois. Sans apport.
Après déduction de 7000€ d'aide au Leasing Électrique.

WEEK-END PORTES OUVERTES
10, 11 & 12 OCTOBRE
OUVERT CE DIMANCHE

Nouvelle Capri

À partir de **379€/mois⁽¹⁾**

LLD 48 mois. Sans apport.
1er loyer ramené à 0€ après versement de 3300€ de Prime CEE Coup de pouce ⁽²⁾

FORD LEGRAND AUTOMOBILES
62, av. Amiral-Lemonnier - CHERBOURG-EN-COTENTIN - 02 33 43 05 22 - vincent.mielvaque@groupe-legrand.fr

Futur crématorium : le projet est lancé

Le contrat pour le projet de création d'un crématorium a été signé ce jeudi 16 octobre. D'une surface de 700 m², cet équipement « répond aux besoins des habitants ».

Le projet

Lors de la séance du 16 septembre, les élus du conseil municipal de Saint-Lô ont validé le projet de création d'un crématorium et retenu la délégation de service public (DSP) pour le porter. Un mois plus tard jour pour jour, on entre dans le concret avec la signature, jeudi 16 octobre à l'hôtel de ville, du contrat de DSP entre la Ville et le délégataire : le groupement Maison Guérin (gestionnaire du crématorium de Villedieu-les-Poêles) - Société nouvelle de crémation (SNC).

Ouverture annoncée à l'été 2028

Prochaine étape : la phase d'instruction administrative. Quand elle sera achevée, les travaux débiteront à proximité du cimetière, normalement à la fin du premier trimestre 2027. Le chantier devrait durer un an pour une ouverture annoncée pour l'été 2028. Selon la municipalité, la création d'un

crématorium est « une solution pour répondre aux besoins des habitants » qui jusqu'à maintenant n'ont « d'autre choix que de se rendre à Villedieu-les-Poêles ou à Brix, ou plus récemment à Bayeux (Calvados), pour bénéficier d'un service de crémation ».

Un établissement moderne

On en sait désormais davantage sur ce nouvel équipement. D'une surface de 700 m², il disposera d'un hall d'accueil spacieux, d'une salle de cérémonie de 135 m² et d'une salle dédiée à la remise de l'urne. Les proches du défunt pourront se retrouver dans une salle équipée pour organiser une collation après la cérémonie. Un parking de 49 places est en outre prévu. Il s'agira « d'un établissement moderne ». Les hommages rendus pendant les cérémonies pourront être personnalisés grâce à la diffusion de photos, de vidéos, de musiques. Les proches ne pouvant pas se



La signature du contrat de délégation de service public du futur crématorium de Saint-Lô s'est déroulée jeudi 16 octobre à l'hôtel de ville. | PHOTO : VILLE DE SAINT-LÔ / A. LECOINTE

déplacer pourront assister aux cérémonies via une retransmission en direct. Dès l'ouverture du crématorium, un système de réservation en

ligne sera accessible sept jours sur sept et 24 h sur 24 à l'ensemble des opérateurs funéraires.

Emilie MICHEL.